



ÉDITO

C'est fait. Et à l'unanimité. Vendredi 20 janvier, le jury du concours d'architecture chargé de choisir le projet du développement villageois de Presinge a tranché.

Au départ, il y a de nombreuses années, il y a eu l'idée d'un agrandissement mesuré du village. Le maire précédent, Ferdinand Le Comte, a œuvré avec détermination à poser les bases de ce projet. Le parlement cantonal a suivi et ouvert la possibilité de bâtir des logements et des locaux artisanaux sur une parcelle proche de la salle communale. La population a été à plusieurs reprises informée de ce processus.

Au début de cette législature, dans la perspective d'une mise en droit de superficie dudit terrain, et après un appel à candidatures, trois coopératives d'habitations ont été retenues, Equilibre, la CODHA

et Quercus. Puis, avec le soutien de la commune et de deux architectes, un programme de concours d'architecture a été conçu. Plus de trente bureaux d'architectes se sont portés candidats. Ceux-ci devaient donner une idée de comment ils voyaient la chose. En juin, onze bureaux ont été retenus, à charge pour eux de rendre un vrai projet, plans et maquettes à l'appui. En septembre, après trois jours d'auditions, d'examen et de débats, trois finalistes ont été choisis. Chacun d'entre eux devait affiner d'ici fin décembre leur proposition. Pour ce faire, le jury leur avait transmis nombre de commentaires et de souhaits.

Et, les 19 et 20 janvier, le jury, après de nouvelles auditions des candidats restants, des consultations d'experts ou délégués de l'État, spécialistes en énergie, finances, circulation, gestion des eaux, biologie, nuisances sonores, construction, qualité de

l'habitat, etc, a voté. Et, à l'unanimité, a opté pour un projet qui leur a semblé cohérent et intelligent.

Afin de montrer et expliquer aux Presingeois, à leurs élus, aux futurs habitants les étapes de ce processus et le pourquoi et comment du résultat final, une exposition est organisée au centre horticole de Lullier. Le vernissage et les discours, notamment ceux de la Présidente du jury, Maria Zurbuchen, et de notre maire, Serge Broquard, sont prévus le 3 mars à 18h. Des visites plus détaillées pourront être mises sur pieds.

Nous vous raconterons dans le prochain numéro de ce journal comment se présentent les étapes suivantes. Mais, en ce mois de janvier, un grand pas a été franchi. ■

MENU ARTISTIQUE

CONCERTS

Le dimanche 5 février un magnifique duo classique viendra se produire à l'église du village à 17h.

Ce duo est composé d'un violoniste, William Dutton, et d'un pianiste, Frederic Bager, deux jeunes musiciens en début de carrière internationale. Tous deux ont gagné plusieurs concours nationaux et internationaux. Ils forment depuis quelques années déjà un duo et se produisent notamment en Angleterre et en Suisse. (En effet, ces deux pays les rassemblent puisque l'un est né en Angleterre et se perfectionne actuellement au Conservatoire de Lausanne tandis que l'autre a grandi en Suisse et fait de même à la Royal Academy of Music de Londres.)

Au programme, on trouvera Schubert (Sonatine no 1 en ré majeur Opus 137), Prokofiev (Sonate pour piano no 7, opus 83), et Richard Strauss (sonate pour violon et piano en mi bémol majeur, opus 18).

Le 12 février, à 17h, du tango argentin à la salle communale.

Du tango argentin avec Misatango de Martin Palmeri

Orchestre Tango Sensations :

Bandonéon et quatuor à cordes.
Johanna Hernandez - violon
Jorman Torres Hernandez - alto
Janaina Salles - violoncelle
Rodrigo Favaro - contrebasse
Stéphane Chapuis - bandonéon.

Et les solistes :

Madame Véronique Pillier - piano
Juliette de Banès Gardonne, mezzo Soprano
Avec encore:
Le Chœur Symphonique de Fribourg (env. 80 choristes) ■

THÉÂTRE

Les transports poétiques, le 23 mars à 20h à la salle communale.

Il s'agit d'une pièce où deux comédiens et un musicien se retrouvent via les paroles de quelques auteurs marquants du 20e siècle. On retrouve ainsi Nicolas Bouvier, Ella Maillart, Bertolt Brecht, Blaise Cendrars, Claude Roy, Fernando Pessoa, Alain Bosquet, Anna de Noailles, Jacques Prévert et Cécile Xambeu. Le spectacle est réalisé par Cécile Xambeu, Maulde Coutau et Nicolas Reichel. ■

CINÉMA

Le Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) est l'événement le plus important dédié au cinéma et aux droits humains à travers le monde. Il se tient chaque année en mars à Genève, pendant la session principale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Le Festival propose, en parallèle d'événements au centre de Genève, des projections et des débats publics gratuits dans des maisons de quartier, des centres d'hébergement de personnes migrantes, des hôpitaux, des cafés, etc. dans les communes genevoises alentours.

Cette année, le FIFDH s'invite à Presinge le mardi 14 mars 2017 à 19h pour une projection gratuite et publique d'un film de la sélection officielle du FIFDH à la Salle Communale. Elle sera suivie d'une discussion et d'un repas, en partenariat avec l'Hospice Général, responsable du centre situé à l'Abbaye. Une visite guidée est également prévue dès 18h15.

Si vous souhaitez participer à la préparation du repas erythéen qui sera servi après la projection avec les habitant.e.s du centre, vous pouvez vous inscrire à cette adresse : Philippe.Allen@hospicegeneral.ch dès maintenant ! ■

www.fifdh.org

CONFÉRENCE

Christophe Ogi le 9 mars à 20h à la salle communale.

De l'abbaye de Presinge ou de celle de Bellerive, il ne subsiste pas grand-chose ou alors les traces du passé se sont estompées. Pourtant, certains indices de notre paysage racontent à leur façon une incroyable histoire. Christophe Ogi est un architecte spécialisé dans l'éco biologie de la construction, passionné par le sujet. Il nous livre l'actualité de ses recherches à propos de la situation de la mystérieuse abbaye de Bellerive. Venez découvrir les hauts lieux énergétiques de la région le jeudi 9 mars à 20h00 dans la salle communale de Presinge. ■

Le coin de Jussy

Avec le couple qui organise les concerts classiques de Jussy, nous avons décidé d'informer mutuellement les habitants des deux communes de quelques événements. Ainsi, nous vous annonçons :

Dimanche 26 février à 17h30 au temple de Jussy, Trompette et Orgue, avec Patrick Bielser, Bernard Bess et Mathieu Bielser, trompettistes, et Irina Alieva à l'orgue. ■

19 MARS

www.tourpresinge.ch

LE 43^E TOUR DE PRESINGE....

Les voici de nouveau dans les « starting blocs » pour organiser l'une des plus anciennes courses du canton. Depuis quelques années, ce sport a de plus en plus de succès, ce qui pousse les organisateurs à peaufiner la mise en œuvre de cette compétition. Heureusement, le comité rassemble un maximum de Presingeois et Presingeoises soucieux de constamment améliorer l'accueil des coureurs. La commune poursuit son soutien financier et logistique et permet ainsi de pallier aux situations délicates telles une météo défectueuse.

Cette année encore, il y aura des courses pour les enfants par catégories. Des entraînements juniors sont prévus les deux dimanches précédant la course.

Ces deux dernières années, nous avons été gâtés par le temps. Espérons qu'il en sera de même en 2017. C'est souvent la clé d'une belle réussite.

Rappelons que les organisateurs sont toujours à la recherche de bénévoles pour le jour de la course ainsi que pour étoffer le comité.

Pour tous renseignements, consulter le site www.tourpresinge.ch ou téléphoner au 077 467 97 58 (répondeur).

Cette année, le prix souvenir sera une surprise du terroir et de Presinge.

Dans l'attente de vous retrouver pour ce moment mémorable, le comité vous salue. ■



VINCENT DELÉVAL, LE JARDINIER COURÉUR

Si vous voyez un homme mince d'un certain âge, un aîné quoi, marcher comme s'il courrait, il est bien probable que ce soit Vincent Deléaval. Si vous voyez le même homme un sécateur à la main, alors c'est certain, c'est bien lui.

Vincent est en effet un jardinier émérite et un grand sportif. En plus, il aime lire, et pas n'importe quoi, du Ferdinand Ramuz, cet auteur suisse qui a inventé cette écriture à la fois populaire et érudite.

Vincent est né en 1947 et a suivi l'école primaire à Presinge. Il enchaîne avec le collège à Estavayer-le-Lac puis l'école d'agriculture à Château-neuf. Ensuite, il poursuit à Châtelaine et, à dix-neuf ans, il a son diplôme d'horticulteur en poche et débute en tant que paysagiste indépendant.

Dans la foulée, il tombe amoureux de Gisèle, qu'il épouse à 23 ans. S'ensuivent trois naissances, trois filles, Aline, Patricia et Christèle.

Mais, et on aurait presque envie de dire surtout, Vincent aime le sport, et du niveau athlétique s'il vous plaît. Il fonde en 1975 « la course pédestre de Presinge ». Durant des décennies, il enchaîne les courses, dont des marathons, des randonnées et des marches athlétiques. C'est probablement ainsi qu'il parvient à rester jeune et mince à bientôt septante ans.

Parallèlement à ses activités professionnelles, sportives et de lecteur avisé, Vincent a présidé le processus du remaniement parcellaire de Presinge. Une activité qui s'est développée sur plus de vingt ans. L'enjeu était important. La commune s'étend sur 470 hectares dont 348 furent remaniés. Il a fallu non seulement modifier 213 parcelles mais également des chemins, des collecteurs, des drainages, un bassin de rétention, le Nant du Paradis, avec au cœur du tout des préoccupations écologiques. Une histoire qui a coûté pas loin de cinq millions à la commune et plus d'un million aux propriétaires. Le « Syndicat d'améliorations foncières de Presinge » a été dissous le 30 avril 2013.

Aujourd'hui, Vincent exerce encore comme jardinier et comme marcheur style athlétique. Il ne cherche pas du boulot. Il en a suffisamment. ■

LES BONNES ADRESSES

LE CENTRE DE VENTE DE L'ÉCOLE D'HORTICULTURE DE LULLIER

Le centre de vente du Centre de formation professionnelle Nature et Environnement de Lullier a ouvert ses portes au public en 2014.

Il est avant tout un lieu de formation à la pratique professionnelle et a pour but de répondre aux exigences des ordonnances fédérales sur la formation professionnelle agricole et horticole.

Au sein de ce magasin, les élèves ont l'occasion de s'initier de façon réelle et pratique à la vente et au conseil à la clientèle.

En effet, en plus des cours théoriques de Vente et de Marketing, chaque élève de l'école vient s'exercer et apprendre le métier de vendeur une dizaine de jours durant sa formation.

Le centre de vente est un lieu de contact important entre l'école et le monde extérieur. Le magasin est en effet ouvert à tous, et les clients participent donc activement à la formation de nos apprentis, ainsi qu'à l'amélioration continue des prestations du magasin par leurs remarques et suggestions.

Les élèves y apprennent et y mettent en pratique, dans des conditions réelles, les techniques de vente et le marketing, la présentation et la gestion d'un magasin, la tenue d'une caisse, ainsi que l'accueil et le conseil à la clientèle. Toutes ces compétences sont essentielles à l'exercice de leur futur métier. Ils sont pour cela aidés et encadrés par une équipe d'enseignants, tous issus de diverses branches de l'horticulture ou de l'agriculture.

Ils ont aussi la possibilité de tester ou de mettre en valeur leurs propres connaissances, lorsqu'ils doivent conseiller un client ou répondre aux nombreuses questions qui surgissent.

Ainsi, à la fin de leur formation, les élèves maîtrisent la filière complète de leur travail, de la production à la vente des produits.

Le centre de vente, labellisé GRТА (Genève Région Terre Avenir), propose uniquement les produits de saison, de premier ou de deuxième choix, qui ont été cultivés, puis éventuellement transformés ou conditionnés sur le site de l'école.

Ce centre permet la valorisation locale de la production des 45 hectares du site de Lullier, et il est source de fierté pour l'école et pour les élèves, qui voient dans ce magasin l'aboutissement de tout leur travail.

Au fil des saisons, vous pourrez y trouver au détail des fruits et des légumes, des fleurs en pot ou coupées, ainsi que des arbres et arbustes, qu'ils soient ornementaux ou fruitiers. Le jus de pomme de l'école est lui aussi renommé loin à la ronde!

Venez donc nous rendre visite, parlez autour de vous du Centre de Vente et participez à la formation de nos apprentis!

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons, du mardi au vendredi, de 14 heures 15 à 18 heures, durant les périodes scolaires. ■



MAIS ENCORE...

Les activités des « Entr'Aînés »

Le mercredi 22 février à midi, à la salle communale, les aînés sont invités à partager un repas canadien. Donc, chacun amène sa tarte salée ou sucrée, ou son tartare de poisson ou toute autre met raffiné, pour un partage général.

Mercredi 1er mars, reprise des marches en plein air. Rendez-vous à 14h devant la salle communale.

N'hésitez pas à venir agrandir le groupe pour ces activités en vous inscrivant auprès de Mme Isabelle Schierz : i.schierz@bluewin.ch ou 022 759 16 26. ■

Grève sur un chantier

Le 22 décembre, une petite vingtaine d'ouvriers travaillant sur le chantier au 32 route de la Louvière se sont mis en grève. Selon le syndicat SIT, plusieurs d'entre eux étaient payés nettement en-dessous de la convention collective depuis des mois. L'entreprise employait pour ce faire des sans-papiers. Et les charges sociales des fixes comme des personnes non déclarées n'étaient pas versées pour des montants de plusieurs centaines de milliers de francs. La commune n'est en rien concernée par cette affaire puisqu'il s'agit d'un chantier privé. Mais il est tout de même choquant de découvrir que des employeurs indécents œuvrent sur notre territoire. Nous espérons que les ouvriers lésés parviendront à faire valoir leurs droits. ■

Médaille pour chien

Les propriétaires de chiens doivent venir chercher la médaille pour leur animal avant le 1^{er} avril de l'année en cours, médaille qui est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Pour obtenir ce sésame, merci de vous présenter à la mairie muni des documents suivants : attestation d'assurance responsabilité civile, carnet de vaccination avec immunisation contre la rage valide et, si astreint, attestation de suivi de cours théoriques et pratiques. Un émoulement de 10 francs sera demandé pour la remise de la médaille. Le canton enverra ensuite un bordereau pour l'impôt.

Les nouveaux détenteurs de chiens doivent se faire enregistrer auprès de la mairie de leur domicile. ■



HORAIRES BIBLIOBUS 2017 Le mercredi de 10h à 12h, pour 2017.

15.02 / 15.03 / 12.04 / 10.05 / 07.06 / 05.07 / 30.08 / 27.09 / 25.10 / 22.11 / 20.12 /

Etant donné les travaux de rénovation de la mairie, le bus sera stationné devant le local des pompiers, à côté de l'école.

Rappelons que la commune verse 200 francs aux résidents qui achètent ou renouvellent un abonnement des transports publics genevois (TPG). Pour bénéficier de cette subvention, les communiens sont priés de se présenter à la mairie aux heures d'ouverture avec leur abonnement et leur quittance.

PROCHAINE DATE DE LEVÉE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS : LE 8 FÉVRIER

Maquette et mise en page :
Expression créative
Crédits photos :
Jean-Charles Rochat
Impression : Imprimerie
Commerciales SA



MAIRIE DE PRESINGE

4, route de la Louvière
1243 PRESINGE
Tél : 022 759 12 52
Fax : 022 759 20 33
E-mail : info@presinge.ch
Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Me : 10h00 à 12h30
Je : 16h30 à 18h00
Ve : 10h00 à 11h30

ETAT CIVIL OFFICE DE L'ETAT CIVIL

Route du Vallon, 4
1224 CHÊNE-BOUGERIES
Tél : 022 869 17 50
Fax : 022 869 17 51
etat-civil@chene-bougeries.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Mardi : de 7h30 à 16h non stop
Mercredi : de 13h30 à 18h

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

5 FÉVRIER À 17H : concert à l'église

12 FÉVRIER À 17H : concert à la salle communale

15 FÉVRIER À 10H : bibliobus

22 FÉVRIER À 12H : repas canadien des aînés à la salle communale

25 FÉVRIER À 19H : choucroute à la salle communale

26 FÉVRIER À 17H30 : concert au temple de Jussy

1^{ER} MARS À 14H : reprise des marches pour aînés

9 MARS À 20H : conférence à la salle communale

14 MARS AU CENTRE DE REQUÉRANTS : cinéma

15 MARS À 10H : bibliobus

19 MARS : Tour de Presinge

23 MARS À 20H : théâtre à la salle communale

2 AVRIL À 17H : concert à l'église

